

Communiqué de Résistance républicaine : le gouvernement doit interdire le ramadan de Delanoë et suspendre le maire de Paris

écrit par Christine Tasin | 21 août 2011



En appelant les Parisiens à célébrer à l'hôtel de ville la rupture du jeûne du ramadan, Bertrand Delanoë bafoue sans vergogne un principe fondamental de la République : la séparation du religieux et du politique.

Résistance républicaine n'a plus d'illusion sur ce maire qui a toujours fait preuve d'une grande complaisance avec les Eglises et notamment l'islam. Depuis son élection il n'a rien fait pour mettre fin à des prières musulmanes totalement illégales dans plusieurs quartiers, contrairement

à d'autres élus plus laïques et plus républicains, il a déjà financé des soirées marquant la rupture du jeûne du ramadan et il se prépare à déboursier 28 millions pour financer, avec les impôts des Parisiens et sur 4500 mètres carrés, l'Institut des Cultures d'Islam, projet pseudo-culturel qui accouchera d'une nouvelle mosquée.

Aujourd'hui, le Maire de Paris va encore plus loin. Il ose célébrer la rupture du jeûne du ramadan dans la mairie, comme si l'islam était religion d'état et que la ville de Paris avait l'obligation de tenir compte des pratiques religieuses de ses différents habitants.

Il s'agit là d'un viol de la laïcité comme le serait par la Mairie la célébration du vendredi saint de la Pâques chrétienne ou du Yom Kippour juif.

Résistance républicaine partage l'indignation des élus républicains qui ont protesté auprès du Ministre de l'Intérieur et demande au gouvernement de faire respecter la loi à l'hôtel de ville de Paris et donc d'interdire cette initiative. D'ailleurs, le Maire de Paris se ridiculise, devant les critiques qui viennent de tous bords, en niant le caractère religieux d'une soirée qui célèbre l'un des 5 piliers de l'islam.

Si Bertrand Delanoë persistait à imposer cette initiative aux Parisiens il mériterait une

suspension de son mandat, de la même manière que le maire de Bègles, Noël Mamère, avait été sanctionné (suspendu 1 mois) pour avoir violé les lois de la République.

Résistance républicaine appelle les Parisiens à protester auprès de leur maire pour dilapidation illégale de leurs impôts et à boycotter cette scandaleuse initiative.

Christine Tasin, Présidente de *Résistance républicaine*